

FRUCTIFONDS PROFIL 6

FR0000437899

Identité

Nature	FCP
Devise comptable	EUR
Zone géographique prépondérante	Monde entier

Caractéristiques financières

Classification AMF	Diversifiée
Degré minimum d'exposition au risque action	
Durée minimum de placement recommandée	Supérieure à 48 mois

Indice de référence

Libellé de l'indice de référence	MSCIEN EUROPE (33%) MSCIEN WORLD EX EUROPE (17%) EUROMTS 3-5 YEARS (25%) EUROMTS 5-7 YEARS (25%)
----------------------------------	---

Charges & Frais

Frais de gestion	Directs Maximum 1,794 % TTC Indirects Maximum 0,65 % TTC
Taux de Frais réel sur Encours	30/06/2009 : 2,04%

Informations temporelles

Date du calcul de la Performance	31/12/2009
Nombre de parts	3 078 088,00
Actif net (million devise)	685,80896
Date du dernier actif net	31/12/2009
Catégorie de la notation	Diversifiés international
Notation EuroPerformance-Edhec	⊕
Exposant de Hurst	0,53
Alpha	-3,19
Fréquence	Quotidien

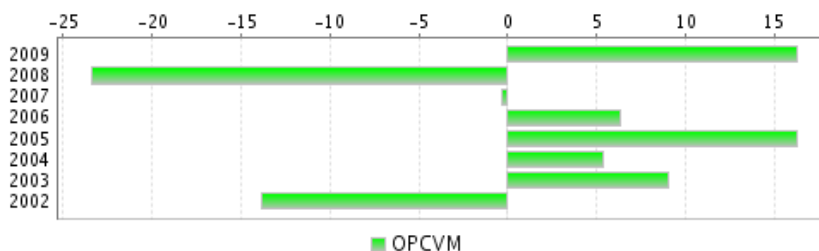
Organismes

Société de gestion	NATIXIS ASSET MANAGEMENT 21 QUAI D AUSTERLITZ 75013 PARIS
--------------------	--

Performances

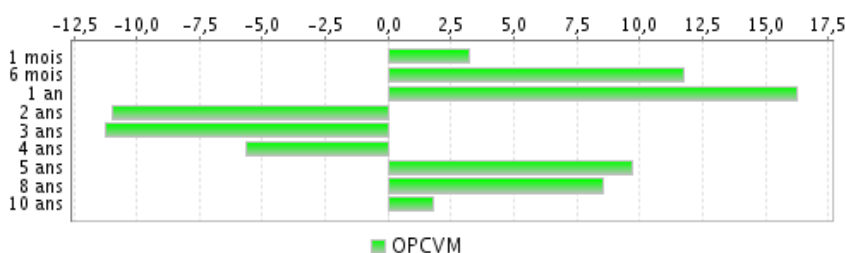
Performances annuelles (en %)

Année	OPCVM	Indice
2009	16,27	
2008	-23,40	
2007	-0,36	
2006	6,34	
2005	16,27	
2004	5,34	
2003	9,08	
2002	-13,89	



Performances glissantes (en %)

Année	OPCVM	Indice
1 mois	3,21	
6 mois	11,78	
YTD	16,27	
1 an	16,27	
2 ans	-10,94	-10,94
3 ans	-11,26	
4 ans	-5,63	
5 ans	9,72	
8 ans	8,57	
10 ans	1,77	



Volatilités

Volatilités annuelles (en %)

Année	OPCVM
2009	10,86
2008	13,17
2007	7,38
2006	6,00
2005	5,70
2004	5,56
2003	7,48
2002	8,31

Volatilités mensuelles (en %)

Année	OPCVM
1 an	10,86
2 ans	12,36
3 ans	10,46
4 ans	9,48
5 ans	9,19
8 ans	8,52
10 ans	8,56

Informations complémentaires

Objectif de gestion

Le Fonds est un Fonds nourricier du Fonds maître NATIXIS PROFIL EQUILIBRE (part C) (ex-NATIXIS PROFIL 6). Son objectif est de " maximiser la performance par le biais d'une gestion active et discrétionnaire fondée sur les trois principales classes d'actifs financiers : monétaire, obligataire et actions, au terme d'une durée de placement recommandée minimale de quatre ans. " Sa performance sera inférieure à celle de son maître, du fait notamment des frais de gestion propres au nourricier.

Le FCP formule la même observation à propos de l'indicateur de référence que le Fonds maître NATIXIS PROFIL EQUILIBRE, à savoir "la recherche de l'optimisation du couple rendement/risque sur la durée de placement recommandée de 4 ans minimum en utilisant l'ensemble des classes d'actifs et des zones géographiques, ne rend pas pertinente la définition d'un indicateur de référence. En effet, la variabilité des évolutions de ces différentes classes d'actifs peut conduire à modifier les répartitions entre elles afin de respecter l'objectif de gestion. Toutefois, la performance des fonds peut être appréciée a posteriori par rapport à l'indice composite suivant : 32,5% MSCI Europe + 17,5% MSCI All Countries World ex Europe + 25% Euro MTS 3-5 ans + 25% Euro MTS 5-7 ans. L'ensemble des indices sont dividendes nets réinvestis.

L'indice MSCI Europe peut être défini comme l'indice action exprimé en euro composé de 600 valeurs européennes. Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est publié dans les journaux suivants : les Echos, le Figaro. Il est également disponible sur le site Internet « www.msci.com ».

L'indice MSCI All countries World ex Europe est composé de grandes sociétés des pays développés et émergents, hors Europe. Il est publié par MSCI et disponible sur le site Internet « www.msci.com ».

L'indice Euro MTS 3-5 ans est un indice obligataire qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etat de la zone euro dont la maturité résiduelle est comprise entre 3 et 5 ans. Cet indice est publié par MTS Group et disponible sur le site internet « www.euromtsindex.com ».

L'indice Euro MTS 5-7 ans est un indice obligataire qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etat de la zone euro dont la maturité résiduelle est comprise entre 5 et 7 ans. Cet indice est publié par MTS Group et disponible sur le site internet « www.euromtsindex.com »."

Orientation de placement

Le FCP est un fonds nourricier du FCP maître NATIXIS PROFIL EQUILIBRE. L'investissement sera réalisé au travers de l'OPCVM maître et à titre accessoire en liquidités.

Rappel de l'objectif de gestion du Fonds maître: "L'objectif du FCP est de maximiser la performance par le biais d'une gestion active et discrétionnaire fondée sur les trois principales classes d'actifs financiers : monétaire, obligataire et actions, au terme d'une durée de placement recommandée minimale de quatre ans. " Rappel de la stratégie d'investissement du fonds maître : "La gestion financière du FCP est une gestion active et discrétionnaire fondée sur les trois principales classes d'actifs financiers : monétaire, obligataire et actions.

En fonction des évolutions de marché, la gestion peut s'opérer soit par investissements directs soit au travers d'OPCVM.

Les actifs investis sont principalement libellés en euros mais le risque de change peut représenter jusqu'à 50 % de l'actif.

Le gérant du FCP a en charge : - la gestion du risque global du portefeuille titres, - la gestion active des expositions aux différentes classes d'actifs. Il s'appuie, pour ce faire, sur le processus d'investissement global de NATIXIS ASSET MANAGEMENT de type « top down » (étude des critères économiques puis sélection des valeurs) qui définit des anticipations, aussi bien sur les variables macro économiques que financières.

- la gestion du risque de change sur les actifs hors zone euro, - la gestion de trésorerie du FCP.

La gestion quotidienne de chacune des classes d'actifs est confiée aux gérants spécialistes de NATIXIS ASSET MANAGEMENT. La gestion financière des OPCVM et OPC de droit étranger est déléguée aux multigérants de Natixis Mutlimanager qui ont développé des compétences spécifiques dans ce domaine. Chaque gérant spécialiste de NATIXIS ASSET MANAGEMENT ou de Natixis Mutlimanager applique sur la classe d'actif dont il a la responsabilité le processus de gestion défini par la société de gestion qu'il représente.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, et en fonction des évolutions de marchés, le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif dans des OPCVM de droit français et européens conformes à la Directive pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou fonds d'investissements. Le choix de la classification des OPCVM aura pour but de réaliser l'objectif de gestion sur les principales classes d'actifs.

Le FCP peut détenir dans la limite de 10% des OPCVM français non-conformes à la Directive et des fonds d'investissement étrangers non conformes à la Directive.

Dans le but de maximiser la performance du FCP, le portefeuille peut être investi :

- en actions et valeurs assimilées (certificat d'investissement, etc.) et/ou en OPCVM actions entre 35% et 70% de l'actif net, avec une allocation cible moyenne de 50%. Ces actions sont principalement cotées sur des marchés des pays de l'OCDE mais le gérant a la possibilité d'investir sur des marchés de pays émergents dans la limite de 15 % de l'actif total. Le gérant pourra également effectuer à titre accessoire des investissements en small caps (petites capitalisations).

- en titres négociables émis par des structures de titrisation de crédit (ABS, RMBS, parts de FCC, etc.) appartenant aux tranches présentant la meilleure qualité de crédit (AAA source S&P/Fitch, Aaa source Moody's) et/ou en OPCVM investis dans ce type d'instruments financiers. L'exposition à cette catégorie d'actifs, en direct ou via les OPCVM, est limitée à 10% de l'actif net.

- en titres de créances et instruments du marché monétaire, en titres de taux (taux fixes, taux variables, indexés, convertibles à caractère obligataire), principalement d'émetteurs de pays de l'OCDE et/ou en OPCVM monétaires et obligataires, jusqu'à 100% de l'actif net. Les émetteurs l'exposition à un indice actions, de taux ou à un titre. Le FCP pourra également intervenir sur des titres intégrant des dérivés à savoir warrants, EMTN, BMTN, obligations convertibles, OBSA, ORA, bons de souscription. Le FCP pourra être exposé sur ces instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

Le FCP peut effectuer, dans la limite de 20 % de l'actif, des dépôts permettant de gérer tout ou partie de la trésorerie du FCP. Le FCP peut procéder à des opérations de cession temporaire d'instruments financiers (prêts de titres, mises en pension) et à des opérations d'acquisition temporaire d'instruments financiers (emprunts de titres, prises en pension), l'objectif de ces opérations étant la gestion de sa trésorerie, et l'optimisation de ses revenus et de sa performance.

Profil de risque

Le FCP a le même profil de risque que l'OPCVM maître NATIXIS PROFIL EQUILIBRE tel que repris ci-après : "Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille.

Ces différents risques sont susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de perte en capital : Le FCP n'offre pas de garantie ni de protection du capital. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Risque actions : Il s'agit du risque de baisse des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque actions important, le niveau d'exposition du portefeuille du FCP pouvant atteindre 70% de l'actif.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de taux important, le portefeuille du FCP étant, en particulier, géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7. Une sensibilité de 4 se traduit de la façon suivante : une variation de 1% des taux d'intérêt génère une variation d'environ 4% de la valeur liquidative de l'OPCVM dans le sens opposé.

Risque de change : il s'agit du risque de baisse des devises de cotation - hors euro- des instruments financiers sur lesquels est investi l'OPCVM par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de change modéré à important, le niveau d'exposition du portefeuille du FCP aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro pouvant atteindre 50% de l'actif.

Risque de crédit : Il s'agit du risque de défaillance de l'émetteur et du risque de dépréciation pouvant affecter les titres en portefeuille résultant de l'évolution des marges émetteurs ou « spreads » de crédit de toutes les catégories de titres de créances en portefeuille, y compris les véhicules de titrisation.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de crédit faible à modéré.

Risques liés à l'utilisation de véhicules de titrisation : le FCP peut utiliser des structures de titrisation de crédit (ABS, RMBS, parts de FCC, etc.) appartenant aux tranches présentant la meilleure qualité de crédit (AAA source S&P/Fitch, Aaa source Moody's). Toutefois ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques spécifiques. La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque pays émergents : Le FCP peut investir dans des instruments financiers exposés sur les pays émergents (pays hors OCDE, conformément à la réglementation AMF).

Les principaux risques liés aux investissements dans des pays émergents peuvent être le fait du fort mouvement des cours des titres et des devises dans ces pays, d'une éventuelle instabilité politique et de l'existence de pratiques comptables et financières moins rigoureuses que celles

des pays développés.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque pays émergents modéré.

A titre accessoire, le FCP pourra être soumis à un risque de contrepartie ainsi qu'à un risque lié à l'investissement dans des instruments financiers exposés sur les pays émergents.

Il est à noter qu'en raison de la nature des titres détenus, un risque étranger à la gestion peut exister tel que l'évolution de la fiscalité applicable aux instruments financiers émis dans des pays étrangers.

Souscripteurs concernés

Tous souscripteurs. Le FCP est dédié plus particulièrement aux investisseurs personnes physiques privilégiant une gestion diversifiée et recherchant une exposition importante aux marchés actions sur le moyen-long terme.

Durée minimale de placement recommandée : 4 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP dépend du niveau de risque que l'investisseur souhaite prendre. Ce montant dépend également de paramètres inhérents au porteur, notamment sa situation patrimoniale et la composition actuelle de son patrimoine financier. La constitution et la détention d'un patrimoine financier supposent une diversification des placements. Aussi, il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts du FCP de contacter son conseiller habituel pour avoir une information ou un conseil plus adapté à sa situation personnelle.

Lieu de publication de la VL

La valeur liquidative est disponible auprès :

- de la société de gestion, NATIXIS EPARGNE FINANCIERE GESTION, 21 quai d'Austerlitz - 75634 PARIS Cedex 13.
- Site Internet : www.opcvm.natixis.fr
- des guichets des Banques Populaires régionales et de NATIXIS.
- Serveur vocal (0.34€/minute TTC : 08.92.68.22.00)

Détail de la garantie

Néant

Les données chiffrées n'ont qu'une valeur indicative et informative. Natixis Assurances décline toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité des informations contenues, ces dernières ne préjugent pas des performances futures.

Pour de plus amples informations, le prospectus est disponible auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les OPCVM de droit français

Cette fiche est purement commerciale et ne remplace en aucun cas la notice AMF ou le prospectus du support.